



## Lettre des élus FSU du CT de l'UCA n°14 – mai 2018

Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions suite au CT qui s'est tenu le 3 mai 2018.

La FSU a fait la **déclaration préliminaire** suivante :

« Les élus du Comité Technique ont appris fortuitement que le Président avait adressé à tous les directeurs de composantes le 26 mars une lettre leur demandant de faire des propositions pour baisser la masse salariale de 2 %. La baisse éventuelle de la masse salariale aura un impact sur les agents et cela concerne donc évidemment le Comité Technique.

Le Président annonce d'ores-et-déjà que des gels de postes auront lieu en 2019 mais dit ne pas souhaiter « recourir à un gel systématique d'emplois permanents ». C'est la raison pour laquelle il demande aux composantes de faire des propositions pour réduire les heures complémentaires des Enseignants, supprimer des options et des parcours de formations, la non reconduction d'une partie des contractuels (BIATSS, ATER, contractuels enseignants), le repyramidage de la structuration des emplois (baisse des A chez les BIATSS et baisse des Professeurs et maîtres de conférences chez les Enseignants Chercheurs) et enfin le gel de postes de titulaires.

Le repyramidage, c'est notamment la transformation de postes de Professeurs en Maîtres de Conférences, voire de PRAG, c'est-à-dire d'enseignants du secondaire affectés uniquement sur des missions d'enseignement à la Faculté, et n'ayant donc aucune obligation d'activité de recherche.

Ainsi, alors que le nombre d'étudiants augmente, que le nombre de nos missions ne se réduit pas, que les procédures de gestion se complexifient toujours plus, il est demandé à chaque entité de faire aussi bien, voire mieux, avec moins de moyens !

La réduction du nombre d'enseignants-chercheurs se traduira inéluctablement par un appauvrissement de la recherche et des enseignements qui en découlent.

Non seulement la Présidence annonce une nouvelle dégradation de nos conditions de travail, de la qualité de la recherche et de l'enseignement dispensé, mais elle demande en plus à ce chaque Conseil organise sa propre politique de dégradation ! La Présidence demande aux conseils d'UFR de décider quels bras ils doivent se couper.

Chaque doyen devait répondre pour le 27 avril, ce qui a abouti à des situations inacceptables. Par exemple, à l'UFR LCSH, le Doyen a demandé par mail le jeudi 26 avril avec vote sous 24h (!!!!!) aux membres du conseil d'UFR (sans débat !!!) en faveur de différents scénarii pour de nouvelles coupes ! Après protestation syndicale et contestation des membres du conseil de l'UFR, une réunion a finalement été organisée avec les directeurs de départements et les responsables de Licence et de Master, puis un vote a été organisé lors d'une nouvelle réunion du conseil de l'UFR du 9 mai. Le Doyen a refusé l'organisation d'une assemblée générale des personnels de l'UFR pour un débat collectif légitime.

**La FSU rejette cette politique et cette méthode.**

Nous refusons d'entrer dans cette logique comptable qui fait reposer sur chaque conseil la responsabilité de la dégradation d'un service, la remise en cause de contrats, le gel de postes, la baisse des heures complémentaires ou des primes des BIATSS. »

Le Président Mathias Bernard a répondu à notre intervention en affirmant que bien que le nombre d'emplois ait très légèrement baissé (départs non remplacés) la masse salariale de l'UCA augmente principalement en raison de la hausse du point d'indice, des conséquences du Glissement Vieillesse Technicité (avancements d'échelon ou de grade). Les moyens financiers de l'UCA ayant moins

progressé que ceux d'autres établissements davantage favorisés, la soutenabilité financière de notre établissement n'est ainsi plus assurée.

La Présidence a donc décidé la mise en place d'un **plan pluriannuel** de réduction de la masse salariale. Mathias Bernard affirme qu'il aurait pu se contenter de geler des postes de titulaires ou de ne pas reconduire les contrats des contractuels mais a préféré solliciter les composantes plutôt que de décider seul. Il affirme que cela ne doit pas « toucher à la qualité de la formation et de la recherche ». **On se demande bien comment !**

Parmi les options envisagées, le recrutement plus important d'enseignants du secondaire a été avancé. Un représentant de la FSU a rappelé que s'il ne s'agissait évidemment pas de stigmatiser la qualité de l'enseignement, reconnue par tous, des enseignants du secondaire, recrutés pour assurer exclusivement un service d'enseignement. Néanmoins, recourir à davantage d'enseignants du secondaire pendant le 1<sup>er</sup> cycle universitaire, et cela, au détriment des enseignants-chercheurs, ne constitue aucunement un gage de qualité de la mission de l'Université, l'objectif premier étant de répondre à des impératifs économiques et non de maintenir ou améliorer la qualité des formations. Au diable la prise directe entre enseignement supérieur et recherche scientifique ! Le risque de voir se transformer le 1<sup>er</sup> cycle universitaire clermontois en collège universitaire est réel.

Pour le Président, il ne s'agit pas de substituer des enseignants du secondaire aux enseignants-chercheurs mais de « bouger le curseur », bref de réduire un peu, et une nouvelle fois ajouterons-nous, le nombre d'enseignants-chercheurs...

L'annonce du repyramidage des emplois y compris chez les BIATSS signifie la transformation de postes de A en postes de B ou C. Cela suppose donc faire reposer encore plus sur les Catégories C et B des missions devant être exercées par des A ! **Les possibilités de promotions pour les 1000 BIATSS vont encore se réduire !**

Le Président a précisé qu'il demandait aussi aux UFR de **travailler sur la structure de l'offre de formation**, car si cela n'est pas fait selon lui, dans deux ou trois ans, nous serons confrontés au même problème avec une masse salariale trop importante au regard des dotations de l'État, quant à elle constante. Pour information, le seuil d'alerte est dépassé lorsque 82 % du budget va aux salaires. A l'UCA, ce seuil avoisine les 84 %. **Cette demande risque donc de baisser de façon importante l'offre de formation et cela ne peut que susciter notre plus vive inquiétude.**

En réalité ces pourcentages ne sont que des trompes l'œil, les agents seraient trop nombreux. Cette approche est conforme au plan social engagé par la LRU dans l'Université française, visant la destruction du service public d'enseignement supérieur et la constitution d'une valeur capitaliste du savoir.

## **1-Réorganisation du service reprographie**

Depuis un an, la Présidence a pour projet de réorganiser les services de reprographie de l'UCA qui occupent au total 4 agents : deux aux Cézeaux, un à Gergovia Lettres et un à la Rotonde. On peut ajouter un agent de l'IUT, ne relevant pas de la DIL comme les 4 autres collègues. Rappelons enfin qu'en PACES, un agent est régulièrement salarié par une association étudiante, plaçant *de facto* PACES en dehors du champ de réflexion de l'UCA alors même qu'elle en est une composante majeure !

La Présidence veut fermer les services de reprographie des Cézeaux et de Gergovia au profit d'un service centralisé à la Rotonde. Depuis l'annonce de ces projets, la FSU a interpellé le Président pour manifester notre opposition. Nous avons été à l'initiative d'une pétition signée par plus de 250 agents qui s'inquiètent des conséquences d'un projet néfaste aux étudiants et aux enseignants, porteur de menaces pour les agents du service de reprographie. Devant cette mobilisation, le Président a accepté de venir rencontrer les personnels mobilisés sur ce sujet lundi 30 avril.

C'est la première fois que le CT avait cette question à l'ordre du jour. Force est de constater que la présentation de la situation faite par le Président et le Vice-Président Olivier Guinaldo, s'est avérée fort différente de celle faite par les personnels concernés.

Le Vice-Président a d'emblée affirmé que l'entrée de ce dossier n'était pas due à des considérations

financières mais uniquement dans un souci d'amélioration des conditions de travail des agents concernés, deux d'entre eux étant travailleurs isolés (par définition, travaillant seuls sur une mission particulière), les agents étant soumis à beaucoup de contraintes et notamment à des situations de stress important sur certaines périodes (examens).

En outre, le Président affirme que l'objectif de cette réorganisation est aussi d'offrir les mêmes services à toutes les UFR et services centraux, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il est annoncé une amélioration aussi bien pour les agents de la Reprographie que pour les utilisateurs de ces services...

Le Vice-Président nous a indiqué que les 4 agents concernés avaient été conviés à un groupe de travail pour étudier les différents scénarii possibles. Pour lui, les agents ont dit souhaiter être réunis dans un service fusionné mais n'ont pas émis d'avis sur le lieu où devait se situer ce service.

La Présidence a donc choisi unilatéralement le site de la Rotonde (pôle tertiaire) qui, pour elle, est le mieux adapté. Des travaux, non chiffrés, seront nécessaires.

Pour la Présidence, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir quant à la perte, pour les UFR qui en bénéficient, d'un service (de reprographie) de proximité. Des imprimantes-copieurs en libre-service pallieront aux urgences, avec possibilité de personnes relais pour aider.

Bien que ne disposant alors pas de toutes les informations en provenance des agents du Service reprographie, les élus FSU sont intervenus plusieurs fois. Ils ont d'abord souhaité rappeler que la FSU avait alerté le Président il y a plusieurs mois déjà sur ce dossier, en vain. Nous avons demandé pourquoi le projet n'intégrait ni l'IUT ni le pôle Santé. Aucune réponse au sujet de la Santé qui est gérée par une Corpo étudiante.

Nous avons souligné qu'avant de mettre cette question à l'ordre du jour du CT, il eût été préférable de nous adresser un document de présentation, y compris avec les coûts de cette réorganisation.

Un représentant FO a indiqué que les agents concernés n'étaient pas contents de devoir quitter leurs postes actuels grâce auxquels ils côtoient au plus près les équipes pédagogiques et administratives.

Une agente, consultée ultérieurement, infirme cette présentation idyllique : elle nie formellement subir le moindre stress, y compris en période d'examen ; elle nie le fait d'être isolée ; enfin le "groupe de travail" auquel les agents ont participé n'aurait été qu'une réunion d'information au cours de laquelle ils auraient été simplement mis devant le fait accompli ; par ailleurs, les deux agents FSU du groupe de travail ont été écartés de la liste de diffusion informant ses membres du choix d'un site unique à la Rotonde par le VP CA. Cette pratique témoigne par ailleurs de pratiques contestables de démocratie interne à l'établissement.

La FSU interviendra de nouveau en CHSCT puis CT pour faire valoir l'intérêt des personnels concernés mais aussi des usagers. Il est nécessaire de réfléchir à un autre modèle de développement du Service reprographie, à l'occasion d'une concertation renouvelée, prenant en compte les pratiques des agents et les besoins réels des équipes dans les composantes, faisant état publiquement des enjeux financiers. La Présidence a été capable de le faire en faveur de l'accès aux parkings de centre-ville et de la mobilité des personnels, elle doit également le faire en faveur du Service de reprographie – dont le Président et le VP CA ont reconnu publiquement le 30 avril qu'il fonctionne très bien actuellement.

## **2-Politique indemnitaire nouvelle pour les contractuels sur des postes à hautes responsabilités**

La FSU a été en première ligne pour défendre la mise en place d'un régime indemnitaire pour les contractuels de l'UCA. Nous avons été les seuls à nous opposer au fait que les nouveaux contractuels recrutés après la création de l'UCA ne touchent aucune prime.

La Présidence propose d'accorder des primes substantielles, équivalentes à celle des titulaires, pour les contractuels placés sur des postes à haute responsabilité au niveau administratif ou hiérarchique. Les montants oscillent entre 300 € mensuels (pour un chargé de mission) et 1400 € par mois pour un poste de Direction générale !

Nous avons combattu, et voté contre, la mise en place de telles primes pour les titulaires, primes que

nous jugions indécentes au regard de celles perçues par l'immensité du personnel. Nous sommes donc bien évidemment opposés totalement à ces primes fonctionnelles pour des contractuels.

Nous y voyons également un danger majeur, celui de substituer le recrutement de fonctionnaires par des contractuels.

Enfin, nous avons souligné la contradiction évidente du discours et des choix faits par la Présidence et l'Administration. La Charte des Contractuels adoptée à la création de l'UCA (la FSU votant seule contre) a entériné le fait que les nouveaux contractuels ne toucheraient aucune prime. Or, la présente délibération prévoit de verser des primes aux nouveaux contractuels... mais seulement à ceux assurant des responsabilités fonctionnelles très importantes ! Et après cela, l'Administration nous dit mettre ce système en place pour « essayer d'avoir une égalité de traitement » et pour régler la situation inéquitable de 2 ou 3 agents !

Vote : Pour : 0 ; Contre : 4 (FSU) ; Abstentions : 11 (7 SNPTES, 3 FO, 1 CFDT)

### 3-Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)

Ce congé permet à un enseignant-chercheur de se consacrer pleinement à un projet de recherche pour une période de six ou douze mois, dégagé de ses obligations d'enseignement. Il est financé sur le budget de l'Université sur dossier.

En 2017, Le nombre de supports était de 20 CRCT.

Pour 2018, la Présidence propose de réduire le nombre de supports à seulement 10 sans considérer la qualité des demandes.

Les élus FSU ont dénoncé ce choix de réduire une nouvelle fois le nombre de CRCT. Tel que le précise le décret statutaire, chaque Enseignant-chercheur peut prétendre à un tel congé tous les 7 ans.

Le Snesup-FSU porte le mandat que cette disposition soit un droit pour chaque EC. On voit bien ici qu'avec 10 supports CRCT, il faudrait 100 ans pour permettre aux plus de 1000 enseignants-chercheurs de l'UCA de bénéficier ne serait-ce que d'UN CRCT !!!

Nous avons donc considéré comme ridicules les propositions soumises à l'avis du CT.

L'économie réalisée étant ridicule (10 x 192 heures Equivalent Temps Plein) cela ne fait que confirmer l'agonie budgétaire actuelle, et ces effets délétères, pour ne considérer que cette possibilité de CRCT, sur les projets de recherche des EC.

Nous avons souligné qu'avec une telle politique, les agents vont se censurer eux-mêmes et ne déposeront plus de dossier, comme le prouve le fait qu'il y a cette année près de 50 % de dossiers déposés en moins (38 en 2017, 23 en 2018).

Les autres syndicats ont suivi lors du vote la position de rejet exprimé par la FSU, le vote unanime du CT obligeant réglementairement le Président à soumettre une nouvelle délibération dans les 8 jours.

Vote : 15 Contre (unanimité)

## 4-Nouveaux statuts de l'Ecole Universitaire de Management

Vote : Pour : 10 Pour ; Abstentions : 4 (3 FSU, 1 FO)

## 5-Questions diverses

Situation du Service de Santé Universitaire (SSU).

La FSU avait demandé au Président d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Comme cela n'a pas été fait, nous sommes intervenus lors des questions diverses. Le Président n'étant plus là, c'est le Vice-Président, Olivier Guinaldo qui a répondu.

Nous avons rappelé la situation. Les personnels de ce service viennent d'écrire début mars au Président pour l'alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail, à la fois en raison de locaux trop petits, inadaptés, mais aussi de leur charge de travail. La FSU, qui soutient leur démarche, avait demandé au Président par courriel de répondre aux inquiétudes et revendications des personnels. Nous avons rappelé que l'alerte posée par les agents remontait déjà à 3 ans !

Le Vice-Président a déclaré qu'il ne savait pas si le Président avait répondu au courrier des agents du SSU, en revanche il précise que le Président a rencontré le responsable du service et qu'il se préoccupe de la situation des agents.

Pour M. Guinaldo, le problème vient surtout des prochains travaux au Crous, ce qui à notre sens minimise l'importance des problèmes des collègues.

La Présidence souhaite un rapprochement physique de SSU et SST (Service Santé au Travail, pour les personnels) ; elle souhaiterait 3 pôles (Cézeaux, Centre-ville et Dunant).

Le déménagement du SSU, actuellement à Dollet, est envisagé : 3 options.

A/ Aux Cézeaux, dans le local actuel de la reprographie, ce qui aurait l'avantage de rapprocher de SST, mais la Présidence est loin d'être sûre que ce local soit bientôt abandonné (discussions en cours sur la centralisation de la Repro) ;

B/ Dans les locaux de l'Ecole de management qui devrait à très court terme libérer un plateau complet quasiment utilisable en l'état.

C/ Au sein d'un local fourni par le Rectorat. On ne nous a pas précisé son emplacement et si des travaux importants devaient être engagés.

Seront consultés sur cette question le CHSCT, puis le CT et le CA, sans doute en juin.

Il est regrettable que les agents concernés n'aient pas été informés des options envisagées et n'aient pas été reçus par l'équipe présidentielle. Un comble que des agents chargés de veiller à la santé des étudiants exercent eux même leurs missions dans des conditions de travail inacceptables !

**Tous les comptes-rendus de CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub.fr/spip.php?article1422>**

**Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.**

Claude Mazel  
Élu FSU Comité Technique (titulaire)  
Secrétaire section science SNESUP UBP  
[mazel@isima.fr](mailto:mazel@isima.fr)

Eric Panthou  
Élu FSU Comité Technique (titulaire)  
Secrétaire académique Snasub-FSU  
[Eric.panthou@uca.fr](mailto:Eric.panthou@uca.fr)  
06.62.89.94.30

Antonio Freitas  
Élu FSU Comité Technique (titulaire)  
Secrétaire SNESUP IUT  
[antonio.freitas@uca.fr](mailto:antonio.freitas@uca.fr)

Abdel Belkorchia  
Élu FSU Comité Technique (titulaire)  
[abdel.belkorchia@uca.fr](mailto:abdel.belkorchia@uca.fr)

Natacha Demanget  
Élue FSU Comité Technique (titulaire)  
[nathacha.demanget@uca.fr](mailto:nathacha.demanget@uca.fr)

Blaise Pichon  
Élu FSU Comité Technique (suppléant)  
[Blaise.pichon@uca.fr](mailto:Blaise.pichon@uca.fr)

Loïc Chabot  
Élu FSU Comité Technique (suppléant)  
[Loic.chabot@uca.fr](mailto:Loic.chabot@uca.fr)

Jean-François Brugère  
Élu FSU Comité Technique (suppléant)  
[j-f.brugere@uca.fr](mailto:j-f.brugere@uca.fr)

Frédéric Chausse  
Élu FSU Comité Technique (suppléant)  
[frederic.chausse@uca.fr](mailto:frederic.chausse@uca.fr)

Martial Noël  
Élu FSU Comité Technique (suppléant)  
[martial.noel@uca.fr](mailto:martial.noel@uca.fr)